

**POUR VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN, OUVERTURE D’UNE NOUVELLE FRANCE
SERVICES À [COMPLÉTER AVEC LE NOM DE VOTRE COMMUNE]**

Avec la volonté de proposer une offre de services publics toujours plus accessible pour ses habitants, la commune de [à compléter] se dote d’une France services, la [à compléter avec le nombre de France services présentes] dans le département.

Avec cette nouvelle France services, c’est donc un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens. [Possibilité d’ajouter la citation d’un élu]

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de [à compléter avec le nom de votre commune] et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Spécificité de la France services de [à compléter avec le nom de votre commune] vous pouvez également effectuer vos démarches auprès de [à compléter si vous avez des compléments de services].

Deux agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne… [à compléter si besoin]

En complément des démarches administratives, la France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

[Possibilité de joindre une photo de la France services ou un des visuels de la campagne]



 **BESOIN D’AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?**

Les agents de votre France services vous accompagnent du [préciser les jours] aux horaires suivants : [à compléter].

Vous pouvez également prendre rendez-vous au [à compléter avec un numéro de téléphone] ou par courriel : [à compléter]